



10, rue Principale
68 210 FULLEREN

COMPTE-RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

SAMEDI 28 OCTOBRE à 10h00 à Belfort

Yves Vola, adjoint au maire de Belfort, responsable des arbres, nous accueille à la Maison du Peuple. Il nous guidera l'après-midi dans la visite du centre historique, du Lion et de la citadelle.

Membres présents : Présents : Laure Grosheitsch, Sébastien Brossard, Albert Gasser, Marc Glotz, Alain et Noëlle Koegler, Gilbert et Monique Schalck, Antoine Waechter, Corinne Morgen, Françoise et Jacques Werckmann, Michèle Wollenschneider,

Membres excusés : René Herzog et Madame, Bernard Sigrist, Charles Frey, Elise Jelsch, Evelyne et Jean Fries, Marie-Odile Steimer

Membres ayant donné un Pouvoir de vote : Elise Jelsch, Jean Fries, René Herzog,

1. Rapport moral et d'activité suivi d'un débat

Antoine Waechter lit et commente le rapport moral et d'activités (voir annexe 1).

Il précise à propos de la demande d'interdiction des toits plats le lien avec le moustique-tigre : cet insecte a besoin de 3 jours d'eau stagnante de 4 cm de profondeur pour se reproduire.

Concernant le rapport sur l'état paysager de 18 communes sundgauviennes, il précise que le journaliste Julien Steinhauser a eu un écho positif de ce rapport de la part de la plupart des maires concernés.

Tout membre de l'association peut participer à de futures visites-diagnostic sur d'autres villages.

Débat :

- Antennes de téléphonie mobile : il est question d'antennes de téléphonie mobile au col du Haag et au grand Ballon. Une réunion a eu lieu à Geishouse (Albert Gasser et Antoine Waechter sont intervenus) ; une autre est encore prévue.

- Projet de protection du biotope du Storckenkopf abandonné : le porteur du projet est décédé et les héritiers n'en veulent pas.

- Incivilités au bord du lac d'Alfeld : l'office français de la biodiversité et les brigades vertes ont l'obligation d'intervenir.

- Rebberg : quand un promoteur achète un terrain, il rase les arbres avant de construire ; Un comité de défense s'est constitué.

2. Présentation en vidéo-projection de la visite des communes du Sundgau de Dannemarie

Antoine Waechter présente la vidéo réalisée lors de la visite avec Marc Glotz et Corinne Morgen de 18 communes du Sundgau de Dannemarie. Antoine explique que le paysage, ce n'est pas seulement le bâti mais aussi tout son environnement. Les changements autour des maisons reflètent un changement sociologique des habitants : les clôtures à claire-voie et les potagers disparaissent au profit de clôtures hautes qui coupent la maison de la rue. De belles échappées naturelles sans signe urbain ou technologique sont nécessaires à la respiration du paysage.

Marc Glotz fait remarquer que la périphérie est aussi importante que le centre car c'est ce que voit le promeneur. C'est par exemple le problème des extensions près de la croix de Burn. Marc déplore le fait que les architectes de bâtiments de France promeuvent la modernité. Certains sous-estiment le problème des maisons à toit plat en avançant l'argument que ces maisons cubes ne tiendront pas dans la durée. En attendant, elles sont quand même là pour un certain temps et détruisent l'identité du lieu.

3. De nouvelles lois, de nouveaux défis pour les paysages de France et d'Alsace

- Loi ZAN (zéro artificialisation nette) : en 2050, l'artificialisation s'arrête. En attendant, il faut réduire de moitié les surfaces consommées. Les sénateurs ont assoupli la loi, mais il y avait déjà des exemptions pour les énergies renouvelables.

- Dans le cadre de l'accélération de la transition énergétique, l'Etat demande aux communes de définir des zonages pour les différentes énergies « renouvelables ».

4. Rapport financier, commissaire aux comptes, budget 2022

Corinne Morgen, trésorière, présente les comptes

Les cotisations ont rapporté 410 euro.

Les recettes se sont élevées à 860 euro et les dépenses à 440,68 euro.

L'exercice 2023 se clôt avec un solde de 2054 euro.

Notre association paye une cotisation d'adhésion à l'association Arpège. Paysage d'Alsace va adhérer cette année à Alsace Nature

Corinne Morgen fait circuler les documents comptables, si un membre veut les vérifier.

Le réviseur aux comptes, René Herzog, excusé, a certifié que tout est conforme. Albert Gasser, 2^e réviseur aux comptes certifie également leur véracité et dit qu'il faut donner quitus à la trésorière.

René Herzog ne veut plus être réviseur aux comptes. Gilbert Schalck accepte de le remplacer.

5. Orientations pour 2024

- Limiter l'artificialisation des sols :

Gilbert Schalck insiste sur la nécessité d'utiliser les friches industrielles (ex : entre Rixheim et Riedisheim) pour économiser les terres agricoles

Antoine Waechter constate qu'il y a aussi beaucoup de maisons vides, d'ailleurs pour des raisons multiples. Par exemple, la législation sur les logements insalubres interdira bientôt de louer des logements qui ne correspondent pas aux normes énergétiques. Une des problématiques est l'isolation des maisons alsaciennes.

Laure Grosheitsch déclare que les normes ont une certaine souplesse.

Gilbert Schalck informe le comité que lors d'une réunion à Eschentzwiller avec Christian Fuchs, la sénatrice Sabine Drexler est intervenue : elle travaille actuellement à faire assouplir les normes d'isolation dans le bâti traditionnel ancien.

Alain Koegler pense que tant que les dents creuses ne sont pas occupées, il ne faut pas construire de lotissement.

Antoine Waechter fait remarquer que les maisons et logements ne sont pas les seuls consommateurs d'espace agricole. Il y a aussi les routes et les bâtiments de logistique qui se développent avec l'explosion des achats sur internet (ex : à Ensisheim, grosses zones de logistique avec nouvelle route)

- Prendre contact avec le CAUE pour assurer les fonctions de parlement du paysage qui lui a été attribué.

- Prendre contact avec la CEA avec Françoise Werckmann pour que l'exigence paysagère figure dans les projets subventionnés.
- Prendre contact avec la SPPEF pour fédérer les associations qui interviennent dans le domaine de la protection des paysages et peut-être organiser une rencontre nationale afin d'influencer la politique du paysage au niveau national.
- Cimenterie d'Altkirch : Alain Koegler évoque le fait que des déchets de toute nature sont stockés puis brûlés pour alimenter la cimenterie. Jean Pluskota est représentant d'Alsace-Nature à la cimenterie.
- Forêt : L'Etat demande de plus en plus de rentabilité à l'ONF et cela ne contribue pas à la biodiversité. Albert Gasser évoque le fait que seuls 10% des forêts sont laissées en évolution naturelle et ce sont les zones les plus riches en biodiversité.
- Articles dans la presse : Marc Glotz est en contact avec le journaliste de l'ami-hebdo M. Mattern qui peut faire des articles sur nos thématiques si on le sollicite.
- Projets en stand -by : la brochure « N'abimons pas l'Alsace » et le courrier aux maires. Il faut des volontaires pour travailler sur ces projets.

6. Renouveaulement du conseil d'administration

Le comité est élu à l'unanimité :

BROSSARD Sébastien
 FRIESS Jean
 GASSER Albert
 GLOTZ Marc
 GROSHEITSCH Laure
 KOEGLER Alain
 KOEGLER Noëlle
 MORGEN Corinne
 SCHALCK Gilbert
 SCHALCK Monique
 SIGRIST Gilbert
 TREMOLIERE Michèle
 WAECHTER Antoine
 WERCKMANN Françoise
 WERCKMANN Jacques
 WOLLENSCHNEIDER Michèle

7. Adoption de motions à destination des pouvoirs publics

La ferme-auberge du Rouge-Gazon dans le département des Vosges, transformée en station de ski a été vendue par les héritiers. Il s'agit de 89 hectares de chaumes et de bâtiments. La SAFER a préempté. Elle va revendre les bâtiments à la commune et les terres au conservatoire des sites lorrain

Une motion est adoptée pour le Rouge-Gazon : Paysages d'Alsace félicite la SAFER d'avoir attribué les terrains de cette ferme-auberge au conservatoire. Notre association ne souhaite pas une urbanisation et une artificialisation pour un hôtel de luxe.